

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 28 (1890)  
**Heft:** 44

**Artikel:** Le flottage du bois dans les Alpes  
**Autor:** Rambert, E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191931>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteum vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**CAUSERIES DU CONTEUR**  
*2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.*  
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

### Le flottage du bois dans les Alpes.

C'est un rude métier que celui des bûcherons et flotteurs des Alpes. Les coupes se font en grand, ordinairement en hiver. Un spéculateur achète une forêt et la fait abattre d'un coup. Les ouvriers, qui demeurent trop loin pour retourner chez eux chaque soir, s'établissent dans les granges ou dans les chalets les plus rapprochés et font eux-mêmes leur cuisine, essentiellement composée d'une espèce de *polenta*. Qu'il y ait sur le sol quelques pieds de neige, ou que le thermomètre tombe à — 20°, ce qui n'est pas rare sur ces hauteurs, peu importe, ils sont debout dès l'aube et travaillent jusqu'au soir. Le bois coupé, il reste à l'amener à portée d'une route carrossable. On le jette d'abord dans le lit du ruisseau le plus voisin. Parfois la pente est assez régulière pour qu'on puisse le faire glisser sur le sol, la neige aidant ; mais sur les pentes abruptes où il rebondirait et se briserait en mille éclats, il faut construire ce que l'on appelle une *rize*, c'est-à-dire un couloir formé de longues tiges de sapin, reposant sur des pieux solides, et rangées trois par trois, celles des bords plus relevées et faisant barrière. La rize établie, on y lance le bois. Les premiers troncs descendent lourdement, enlevant l'écorce et les noeuds, polissant le chemin où le bois glisse bientôt avec une rapidité qui donne le vertige. C'est plaisir de le voir. On peut de cette manière le lancer, sans trop de perte, dans les ravines les plus profondes. Mais le ruisseau que l'on atteint ainsi n'est souvent qu'un mince filet, où de petites bûches pourraient à peine flotter. On établit alors une écluse au-dessus du point où aboutit la rize ; on l'ouvre et il s'en échappe un torrent momentané, auquel rien ne résiste. J'ai vu l'un de ces torrents artificiels roulant avec lui et précipitant de cascade en cascade plusieurs centaines de troncs énormes, qui se heurtaient dans leur course folle, bondissaient et se ruaient les uns contre les autres, emportés avec un fracas horrible par la fougue des eaux ; puis tout à coup le flot passait, et il ne restait de ce déchainement qu'un ruisseau paresseux et de petites vagues

d'écume qui blanchissaient sur le rocher.

Enfin l'on arrive à un véritable torrent, capable de transporter le bois. Il faut alors suivre la flottée, en remettant à l'eau les troncs qui ont été jetés au bord ou qui sont restés acculés contre un bloc. Ce n'est pas la partie la plus facile de la tâche. On ne peut guère cheminer commodément dans le lit des torrents alpins. La plupart se sont creusé leur route au fond de gorges redoutables, où l'on ne descend que par des dévaloirs, souvent même en se faisant suspendre à une corde, et qui sont coupées d'étranglements si étroits, qu'il suffit d'une bûche prise en travers pour arrêter toutes celles qui viennent ensuite. Il se forme ainsi des entassements fabuleux, des montagnes de bois. Si l'on peut reconnaître et dégager le tronc qui fait clef, tout l'édifice est emporté d'un coup ; autrement, il faut se résigner à les prendre l'un après l'autre et à les jeter en avant du tas. Il est des cours d'eau dont le lit est si encaissé que sur une distance de moins d'une demi-lieue, cette opération est à recommencer huit ou dix fois.

Le flotteur est muni d'un instrument nommé le *grespil*. C'est une longue et forte perche, armée au bas de deux pointes de fer, l'une terminale, l'autre fixée latéralement un peu au-dessus de la première. Le grespil sert à harponner à distance les troncs qui ne marchent pas ; avec la pointe terminale, on les pousse, avec la pointe latérale, on les tire à soi. On l'utilise aussi pour passer d'un bord à l'autre, ce qu'il faut faire quelquefois et ce qui n'est pas toujours facile. Dans ce but, on en enfonce le fer au milieu du lit de la rivière, et l'on pivote en s'appuyant sur l'autre extrémité et en se couchant si bien que l'eau vous glisse jusqu'aux épaules et n'a guère de prise. On peut ainsi franchir des torrents très impétueux.

Malgré les services que rend le grespil, le métier de flotteur est toujours pénible et dangereux. Celui du chasseur de chamois fait moins de victimes et n'est pas aussi rude. Le chasseur ne compte pas avec la fatigue ; il est entraîné par la passion. Aucun attrait de

ce genre, aucune espérance passionnée ne soutient le flotteur. Son travail n'est que son gagne-pain, et sa seule récompense est de rapporter le samedi soir quelques francs à sa famille. Et que de peine pour les gagner ! que de journées passées au fond de gorges où le soleil ne pénètre jamais et où il faut sans cesse se plonger jusqu'à la ceinture dans une eau toujours glacée ! Parce qu'on est jeune et robuste, on croit pouvoir le faire impunément ; mais tout se retrouve plus tard, et la vieillesse arrive avant l'âge avec ses infirmités et ses douleurs. Heureux encore quand on ne fait que prodiguer sa santé ! Mais les accidents ne sont pas rares, et le torrent où il va gagner sa vie est souvent le tombeau du flotteur. Quand, par exemple, on fait jouer l'écluse, on établit de distance en distance des travailleurs chargés de rejeter à l'eau tous les troncs qui, dans leur course désordonnée, ont été lancés hors du courant. Sitôt qu'il voit venir le flot, le premier ouvrier avertit le second et ainsi de suite, de manière à ce que chacun puisse se réfugier en lieu sûr ; mais chaque distraction peut être payée par une victime ; et puis, le torrent ronge ses bords avec assez de violence pour y déterminer des éboulements considérables : tant pis pour le flotteur qui n'a pas su choisir son abri. Mais c'est dans les gorges, lorsqu'il s'agit de remettre à flot les tas de bois arrêtés, que le danger est le plus grand. Il est souvent impossible de travailler du bord ; il faut donc monter sur le tas, et rien n'est plus incertain que l'équilibre de ces échafaudages amoncelés au hasard. Malheur à l'ouvrier qui n'est pas sur ses gardes ! Un tronc n'a pas besoin de rouler de bien haut pour lui fracasser un membre, et si la masse d'eau retenue derrière le barrage vient à se faire jour et à tout emporter d'un coup, il n'y a point de salut pour quiconque n'a pas eu le temps de sauter sur terre ferme : le torrent est impitoyable ; il entraîne tout pèle-mêle.

E. RAMBERT.

### Les choux.

Il est peu de plantes qui soient aussi souvent citées dans la conversation que